Résumé des décisions de la Commission relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou à l'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 du Conseil [1]]

(2014/C 260/10)

Décisions d'octroi d'autorisation

Date de la décision	Dénomination de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Motifs de la décision
7 août 2014	Phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP) Nº CE: 204-211-0 Nº CAS: 117-81-7	Rolls-Royce plc PO Box 31, Derby Derbyshire DE24 OBJ ROYAUME-UNI	REACH/14/1/0	Élaboration d'une préparation antidiffusante contenant du DEHP, servant durant le soudage par diffusion et la fabrication des aubes des ventilateurs de réacteur d'avion	21 février 2022	— Le risque est valablement maîtrisé conformément aux dispositions de l'article 60, paragraphe 2, du règlement (CE) nº 1907/2006. — Il n'existe pas à l'heure actuelle de méthodes adéquates de substitution, et un programme de recherche de cinq à dix ans est en cours pour trouver des solutions de substitution techniquement réalisables.

[1] JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.